



Mesure du rendement dans l'enseignement supérieur

Que révèle la recherche du COQES?

- Les mesures traditionnelles du rendement des établissements d'enseignement sont fondées sur la mesure des intrants, ce qui en dit peu sur le rendement des élèves et des établissements d'enseignement.
- Il y a lieu de fonder les mesures du rendement sur les résultats, puis de les mettre en lien avec les priorités et objectifs du gouvernement.
- Le COQES a discerné trois grands objectifs d'un système de mesure du rendement fondé sur les résultats : la qualité de l'enseignement, l'égalité des chances et la viabilité financière.
- Le COQES a répertorié sept paramètres fondés sur les résultats pour mesurer les compétences des élèves, les résultats des diplômés, la mobilité économique et sociale, les caractéristiques de la réorientation des élèves et leurs taux de diplomation, de même que la viabilité financière des établissements d'enseignement.



Qu'est-ce qui pose problème?

Les méthodes de mesure du rendement des établissements d'enseignement postsecondaire reposent habituellement sur des mesures d'intrants comme les taux d'inscription. Or, de telles mesures ne reflètent pas les priorités du gouvernement et en disent peu sur le rendement des élèves et des établissements d'enseignement. Quelles attentes le gouvernement doit-il nourrir à l'égard des collèges et universités de la province? Quel est le moyen optimal de mesurer et d'évaluer le rendement des établissements d'enseignement?

Que révèle la recherche du COQES?

Détermination des objectifs

Bien que la responsabilisation soit importante, l'objectif principal de la mesure du rendement doit consister à stimuler l'amélioration au sein du système et de la province. À titre de première étape de la transition vers un système de mesure du rendement, il faut déterminer les objectifs que le gouvernement souhaite atteindre. Le COQES a discerné trois grands objectifs relativement à un nouveau système de mesure du rendement.¹ Les principaux objectifs doivent être de voir à ce que tous les élèves aient un accès équitable à l'enseignement supérieur, à ce que les établissements d'enseignement prodiguent aux élèves un enseignement de grande qualité qui leur permet de réussir sur les plans personnel et professionnel, et à ce que les établissements d'enseignement fonctionnent efficacement et soient financièrement viables.

Construction des paramètres

Les paramètres choisis pour mesurer le rendement doivent être étroitement liés aux objectifs généraux du gouvernement. De nombreux régimes de rendement reposent sur la mesure des intrants, comme les inscriptions et le nombre de membres du corps professoral. Les nouvelles mesures doivent porter sur les retombées, comme ce que les élèves ont appris et les effets économiques et sociaux des études postsecondaires. Elles doivent être mesurées à l'aide des meilleures données qui existent.

Le COQES a proposé que le régime d'évaluation du rendement englobe la mesure des éléments suivants :

- **Compétences des élèves** — Il ressort des travaux du COQES sur l'évaluation des compétences que les évaluations à grande échelle des compétences transférables comme la littératie, la numératie et la résolution de problèmes au moyen de tests validés sont réalisables. En partenariat avec 20 collèges et universités de l'Ontario, le COQES a mené deux évaluations pilotes des compétences en numératie, en littératie et en pensée critique de la population étudiante ontarienne, auxquelles plus de 7 500 élèves ont pris part. Dans un essai, le COQES a évalué la littératie et la numératie chez les adultes à l'aide de l'outil Éducation et compétences en ligne (ECEL).² Dans un deuxième essai, il s'est servi de l'outil HEIghten d'évaluation de la pensée critique, un test en ligne conçu par les Education Testing Services.³

- **Résultats des diplômés** — Pour comprendre ce que les élèves apprennent au collège ou à l'université, il est tout aussi important de concevoir comment ils s'en sortent sur le marché du travail après leur diplomation. L'Ontario fait le suivi des résultats des élèves en matière d'emploi au moyen de sondages auprès des diplômés, habituellement six mois et deux ans après leur diplomation. De nouveaux ensembles de données, comme la Plateforme longitudinale entre l'éducation et le marché du travail, mettent en lien le dossier scolaire des diplômés avec les données de l'impôt sur le revenu. Il est ainsi possible de broser un tableau exhaustif et exact du revenu après la diplomation.⁴
- **Mobilité économique et sociale** — De nouveaux ensembles de données en lien avec les données fiscales permettront également aux chercheurs d'évaluer l'effet des titres d'études postsecondaires sur les perspectives économiques et les résultats sur le marché du travail des élèves issus de groupes sous-représentés, dont ceux issus de familles à faible revenu, les élèves autochtones, ceux qui sont handicapés et les élèves de première génération.⁵ Les données permettront de déterminer si les élèves issus de groupes sous-représentés obtiennent leur diplôme dans une proportion semblable à celle des autres élèves et s'ils tirent parti des avantages relatifs à leurs études postsecondaires.
- **Caractéristiques de réorientation et taux de diplomation** — Il est important de mesurer avec exactitude les taux de diplomation pour voir à la performance et à la pertinence du secteur postsecondaire. Les taux de diplomation sont habituellement calculés par le suivi des progrès de la cohorte tout au long du programme d'études. Or, ces données ne font pas le suivi des élèves qui se réorientent vers un autre programme et établissement d'enseignement, ni de ceux qui interrompent leurs études pour ensuite se réinscrire. Le recours au Numéro d'immatriculation scolaire de l'Ontario, un numéro individuel attribué à tous les élèves de la province, permettrait de broser un tableau exact des caractéristiques de la mobilité des élèves et de leur progression dans le système, y compris la diplomation. De plus, il serait possible de déterminer si les interventions auprès des élèves issus de groupes sous-représentés donnent de bons résultats ou s'il faut les réformer.
- **Viabilité financière** — Il ressort des travaux antérieurs du COQES sur la viabilité des établissements d'enseignement postsecondaire de la province que la stagnation des taux d'inscription au pays risque d'exercer des pressions sur leurs sources de revenus.⁶ Afin de s'assurer que les établissements d'enseignement demeurent stables sur le plan financier, le COQES a demandé aux établissements d'enseignement de contenir leurs dépenses, principalement leurs coûts de main-d'œuvre.

Que peut-on faire?

Le COQES a fait valoir que l'objectif principal de la mesure du rendement doit être de stimuler l'amélioration, plutôt que de servir d'outil de responsabilisation. L'évaluation doit être liée à la politique et aux objectifs du gouvernement, axée sur les résultats et fondée sur les meilleures données qui existent. Le COQES a défini trois grands objectifs de politiques qui peuvent constituer la base d'un nouveau plan de mesure du rendement ainsi que sept « paramètres du 21^e siècle » clés pour mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de ces objectifs.⁷



Paramètres du 21^e siècle

Objectifs de l'Ontario	Résultats que nous devons connaître	Méthode par laquelle nous les évaluerons
QUALITÉ : Une fois leur diplôme obtenu, les élèves possèdent les compétences dont ils ont besoin et réussissent bien sur le marché du travail.	Les élèves sont-ils en mesure de cheminer judicieusement jusqu'à la diplomation?	Remplacer le taux actuel de diplomation axé sur la cohorte par des données reliées au NISO, puis amorcer le suivi de la mobilité de la population étudiante entre les établissements d'enseignement et les programmes d'études. Se servir des données pour améliorer les résultats en matière de fidélisation, de reconnaissance des crédits et de diplomation à l'échelle des programmes.
	Les élèves acquièrent-ils les compétences transférables dont ils ont besoin pour bien réussir sur le marché du travail de l'avenir?	Mettre en place un mécanisme en ligne pour tester, au niveau des programmes d'études et à l'échelle de la province, les nouveaux élèves et les finissants au moyen de l'ECEL et de l'outil HEIghten pour l'évaluation de la pensée critique. Se servir des données pour stimuler les améliorations à l'échelle des programmes.
	Les diplômés rentabilisent-ils à long terme sur le marché du travail leur investissement dans l'enseignement supérieur public?	Remplacer l'enquête actuelle sur l'emploi des diplômés universitaires récents par les données fiscales liées aux fichiers administratifs. Se servir des données pour stimuler les améliorations à l'échelle des programmes.
CHANCES : Les Ontariens bénéficient tous des chances égales d'accéder à l'enseignement supérieur public et de tirer parti des avantages s'y rapportant.	L'enseignement supérieur répond-il aux besoins des Ontariens à faible revenu ou qui sont marginalisés?	Se servir de données fiscales liées aux données provenant des dossiers scolaires pour mesurer l'écart de participation et les résultats sur le marché du travail des élèves issus de familles à faible revenu ou de première génération en Ontario. Recourir aux données pour mettre au point des stratégies adaptées en vue de combler cet écart.
VIABILITÉ : Le fonctionnement du système est judicieux et viable, ce qui permet d'atteindre les objectifs de qualité et d'égalité des chances au moyen des ressources offertes.	Les dépenses des établissements d'enseignement, dont le principal poste est celui des coûts de la main-d'œuvre, sont-elles gérées selon un taux d'accroissement viable?	Exiger des établissements d'enseignement qu'ils mesurent et publient le taux réel d'accroissement de la rémunération du personnel. Se servir des données pour guider les stratégies viables de rémunération.
	L'affectation des membres du corps professoral est-elle judicieuse?	Exiger des établissements d'enseignement qu'ils mesurent et publient les données sur la charge de travail du corps professoral, y compris les charges d'enseignement, les extraits des recherches et les niveaux salariaux. Se servir des données pour affecter judicieusement le personnel enseignant efficacement et mener une différenciation à l'échelle du corps professoral et des établissements d'enseignement.
	La situation financière des établissements d'enseignement est-elle viable?	Mettre à jour et diffuser rapidement les ratios financiers importants. Se servir des données pour déceler les faiblesses naissantes, en faire l'analyse et les corriger.



Qu'aimerions-nous savoir de plus?

D'après la recherche du COQES, la province a indiqué que les collèges et les établissements d'enseignement devront amorcer la mesure des compétences des élèves de niveau postsecondaire. Les éléments du rendement des établissements d'enseignement et du système autres que ceux visés par la recherche du COQES sont également importants mais plus difficiles à mesurer, comme la recherche, l'innovation et la mobilisation communautaire. Les paramètres initiaux sont bien accueillis, mais d'autres recherches pourraient se révéler utiles pour déterminer les moyens optimaux par lesquels de mesurer ces éléments sous l'angle des résultats, et la façon dont ces mesures et d'autres peuvent permettre de stimuler l'amélioration.

Notes en fin de texte

1. Weingarten, H.P., Hicks, M., Kaufman, A., Chatoor, K., MacKay, E. et J. Pichette (2019). *Des paramètres pour l'enseignement postsecondaire au 21^e siècle*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
2. Weingarten, H.P., Brumwell, S., Chatoor, K. et L. Hudak (2018). *Mesurer des compétences essentielles des étudiants de niveau postsecondaire : Rapport final de l'Initiative des aptitudes essentielles chez les adultes*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
3. Finnie, R., Dubois, M., Pavlic, D. et E. Suleymanoglu (Bozkurt) (2018). *Mesurer les aptitudes en pensée critique des élèves de niveau postsecondaire*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
4. M. Frenette (2019). *Les jeunes provenant de familles à faible revenu et ceux provenant de familles à revenu plus élevé profitent-ils également des études postsecondaires?* Ottawa, Statistique Canada.
5. M. Frenette (2019). *Les jeunes provenant de familles à faible revenu et ceux provenant de familles à revenu plus élevé profitent-ils également des études postsecondaires?* Ottawa, Statistique Canada; et Chatoor, K., MacKay, E. et L. Hudak (2019). *Scolarité des parents et études postsecondaires : La pomme tombe-t-elle loin de l'arbre?* Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
6. Weingarten, H. P., Kaufman, A., Jonker, L. et M. Hicks (2018). *La viabilité du système public d'enseignement postsecondaire de l'Ontario : Assembler toutes les pièces du casse-tête*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur.
7. Weingarten, H.P., Hicks, M., Kaufman, A., Chatoor, K., MacKay, E. et J. Pichette (2019). *Des paramètres pour l'enseignement postsecondaire au 21^e siècle*. Toronto, Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur